



GARANTIE PALLISER FURNITURE LTD

La garantie n'est pas transférable et entre en vigueur le 1er juin 2021. Le confort et la qualité des produits Palliser sont assortis d'une garantie complète.

Sous la garantie de cinq (5) ans au prorata, Palliser couvrira :

- Première année (an 1) — 100 % du coût des pièces et de la main-d'œuvre, y compris le tissu
- Deuxième année (an 2) — 80 % du coût des pièces* seulement
- Troisième année (an 3) — 60 % du coût des pièces* seulement
- Quatrième année (an 4) — 40 % du coût des pièces* seulement
- Cinquième année (an 5) — 20 % du coût des pièces* seulement

De la deuxième (2) à la cinquième (5) année, le consommateur ou le détaillant original (selon le cas) sera responsable de payer le solde du coût des pièces* et le coût de la main-d'œuvre associée.

** Les pièces comprennent le cuir et la mousse, mais excluent le tissu, le cadre et la main-d'œuvre.*

Cette garantie **ne couvre pas** ce qui suit :

- L'utilisation à des fins locatives, commerciales, institutionnelles ou à toutes autres fins non résidentielles;
- Les produits achetés d'occasion, tels quels ou en tant que vente finale;
- Les produits achetés à partir de ventes au rabais ou en liquidation;
- Les produits jugés mal utilisés, mal manipulés, modifiés ou soumis à un usage abusif;
- Tout plan de garantie externe ou produit qui peut être vendu par le détaillant à titre de garantie de protection supplémentaire;
- Tout état résultant d'une utilisation inhabituelle;
- L'entretien ou le nettoyage inadéquats.

GARANTIE DES PIÈCES — PROTECTION ET RESTRICTIONS

MATÉRIAU DE REVÊTEMENT

La garantie Palliser ne couvre pas les dommages causés à nos produits en raison d'une mauvaise utilisation, d'une souillure excessive, d'un transfert de teinture des vêtements à la couverture, d'animaux domestiques, de méthodes de nettoyage inappropriées ou non approuvées (voir Entretien des produits pour plus de détails), de traitements chimiques, d'une exposition directe à la lumière solaire ou d'une perte de couleur. L'une ou l'autre de ces circonstances annulera la garantie.

CUIR — GARANTIE DE CINQ (5) ANS AU PRORATA

La garantie Palliser couvre tous les cuirs contre les déchirures, le refendage et le craquelage. Le cuir est un matériau naturel et, en tant que tel, chaque peau possède ses

propres caractéristiques. En moyenne, de quatre à cinq peaux sont utilisées sur la plupart des sofas Palliser.

Les variations dans la teinte, le grain, la texture, le motif des follicules pileux d'origine, les lésions cicatrisées, les marques de fer, les marques de croissance du cou, les entailles, les éraflures, les rides et le relâchement sont des caractéristiques naturelles du cuir et ne sont pas considérées comme des défauts.

CUIR RECONSTITUÉ, VINYLE, LEATHER MATCH (SIMILICUIR), POLYURÉTHANE — GARANTIE D'UN (1) AN

La garantie Palliser couvre tous les matériaux de cuir reconstitué, de vinyle, de Leather Match (similicuir) et de polyuréthane contre le refendage, le craquelage et le décollement.

« Cuir reconstitué » est un terme utilisé pour définir un matériau de rembourrage fait d'une structure en couches, avec un tissu comme noyau central (généralement du polyester) pour la solidité, une couche de contrecolleage faite de fibres de cuir déchiquetées et un revêtement en polyuréthane gaufré de la texture du similicuir. Ce n'est PAS un cuir véritable. Il n'a pas les mêmes propriétés que le cuir et ne devrait pas être représenté comme tel.

« Leather Match » (similicuir) est une expression qui décrit un meuble rembourré dont une partie est en cuir véritable mais dont la partie arrière, les côtés ou les parties moins visibles sont fabriqués en matériau artificiel, habituellement du vinyle, assorti afin de donner l'impression de cuir véritable.

TISSU — GARANTIE D'UN (1) AN

La garantie Palliser couvre tous les tissus contre le glissement de la couture, l'effilochage et le refendage. La garantie Palliser ne couvre pas les déchirures, le relâchement, le pelucheage, le rétrécissement ou le déplacement des fibres. L'aplatissement de la couche pelucheuse sur le velours, de la chenille à long poil ou de la microfibre est une caractéristique inhérente à un tissu doux et pelucheux et n'est en aucun cas considéré comme un défaut de fabrication.

CADRES EN BOIS, RESSORTS OU SANGLAGE — GARANTIE DE DIX (10) ANS

Les cadres, les ressorts, les ressorts hélicoïdaux ou les sangles en bois sont couverts par une garantie de dix (10) ans contre le bris. Les ressorts, les ressorts hélicoïdaux ou les sangles sont couverts en cas de bris causé par la fatigue du métal ou de l'arrachement des cadres en bois.

CADRES EN MÉTAL — GARANTIE DE DEUX (2) ANS

Les cadres métalliques sont garantis contre le bris pendant deux (2) ans dans des conditions normales d'utilisation domestique.

MÉCANISMES D'INCLINAISON — GARANTIE DE SEPT (7) ANS

Les mécanismes d'inclinaison sont garantis contre les défauts de matériaux et de fabrication. La garantie est limitée à la disponibilité des pièces chez les fournisseurs.

Les mécanismes de levage et d'inclinaison sont conçus pour supporter un poids allant jusqu'à 136 kg (300 lb), dans le cadre d'une utilisation résidentielle.

11

SOFAS-LITS PALLISER — GARANTIE DE DEUX (2) ANS

Les mécanismes et les matelas de sofas-lits sont garantis contre les défauts de matériaux et de fabrication. Les sofas-lits ne sont pas conçus pour un usage quotidien. Par conséquent, notre garantie sera annulée dans ces circonstances.

MOUSSE DE COUSSIN DE SIÈGE ET COMPOSANTS REMPLIS DE FIBRES — GARANTIE DE CINQ (5) ANS AU PRORATA

Les coussins de siège sont garantis contre l'affaissement. Avec le temps, tous les coussins ramollissent et viennent à épouser la forme de l'utilisateur. Ce ramollissement est considéré comme étant de l'usure normale et n'est en aucun cas considéré comme un défaut de fabrication. Pour un relâchement plus uniforme de vos coussins de siège, changez souvent de position assise et faites subir une rotation à chaque coussin de siège pour les user uniformément. Les coussins de siège, les dossiers et les bras remplis de fibres et enrobés de fibres perdent de leur gonflant ou s'aplatissent en cas d'utilisation prolongée. Avec un débouillage régulier, les fibres internes auront moins tendance à s'emmêler, ce qui prolongera l'aspect impeccable de ces produits.

MOTEURS DE FAUTEUILS INCLINABLES ÉLECTRIQUES — GARANTIE DE TROIS (3) ANS

Les moteurs de fauteuils inclinables électriques sont garantis contre les défauts de fabrication.

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES — GARANTIE D'UN (1) AN

Les composants électroniques sont garantis contre les défauts de fabrication. L'utilisation d'un bloc-pile n'est pas recommandée avec les options à DEL/USB/sans fil.

ACCESSOIRES — GARANTIE D'UN (1) AN

Les accessoires tels que les tables-cabaret noires ou métalliques Palliser, le support de verre à vin, la lampe flexible et les porte-tablettes sont garantis contre les défauts de fabrication.

SURFACES EN BOIS — GARANTIE D'UN (1) AN

Les surfaces finies en bois sont garanties contre les défauts de fabrication.

TIROIRS — GARANTIE D'UN (1) AN

La construction et les éléments mécaniques (glissières) des tiroirs sont garantis contre les défauts de fabrication.

FAUTEUILS QUANTUM

Revêtement (cuir et tissu) et confection

CUIR — GARANTIE DE CINQ (5) ANS AU PRORATA

La garantie Palliser couvre tous les cuirs contre les déchirures, le refendage et le craquelage. Le cuir est un matériau naturel et, en tant que tel, chaque peau possède ses propres caractéristiques.

12

CUIR RECONSTITUÉ, VINYLE, LEATHER MATCH (SIMILICUIR), POLYURÉTHANE — GARANTIE D'UN (1) AN

La garantie Palliser couvre tous les matériaux de cuir reconstitué, de vinyle, de Leather Match (similicuir) et de polyuréthane contre le refendage, le craquelage et le décollement.

« Cuir reconstitué » est un terme utilisé pour définir un matériau de rembourrage fait d'une structure en couches, avec un tissu comme noyau central (généralement du polyester) pour la solidité, une couche de contrecolage faite de fibres de cuir déchiquetées et un revêtement en polyuréthane gaufré de la texture du similicuir. Ce n'est PAS un cuir véritable. Il n'a pas les mêmes propriétés que le cuir et ne devrait pas être représenté comme tel.

« Leather Match » (similicuir) est une expression qui décrit un meuble rembourré dont une partie est en cuir véritable mais dont la partie arrière, les côtés ou les parties moins visibles sont fabriqués en matériau artificiel, habituellement du vinyle, assorti afin de donner l'impression de cuir véritable.

TISSU — GARANTIE D'UN (1) AN

La garantie Palliser couvre tous les tissus contre le glissement de la couture, l'effilochage et le refendage. La garantie Palliser ne couvre pas les déchirures, le relâchement, le peluchage, le rétrécissement ou le déplacement des fibres. L'aplatissement de la couche pelucheuse sur le velours, de la chenille à long poil ou de la microfibre est une caractéristique inhérente à un tissu doux et pelucheux et n'est en aucun cas considéré comme un défaut de fabrication.

CADRE, SUSPENSION, MOUSSE ET MÉCANISME

Garantie de trois (3) ans non proportionnelle.

LITS REMBOURRÉS PALLISER**CUIR — GARANTIE DE CINQ (5) ANS AU PRORATA**

La garantie Palliser couvre tous les cuirs contre les déchirures, le refendage et le craquelage. Le cuir est un matériau naturel et, en tant que tel, chaque peau possède ses propres caractéristiques.

CUIR RECONSTITUÉ, VINYLE, LEATHER MATCH (SIMILICUIR), POLYURÉTHANE — GARANTIE D'UN (1) AN

La garantie Palliser couvre tous les matériaux de cuir reconstitué, de vinyle, de Leather Match (similicuir) et de polyuréthane contre le refendage, le craquelage et le décollement.

Le cuir reconstitué est un terme utilisé pour désigner un matériau de rembourrage composé de couches comprenant en son centre du tissu (habituellement du polyester) pour en assurer la solidité, recouvert d'une couche de fibres de cuir déchiquetées et d'un revêtement de polyuréthane gaufré possédant une texture qui s'apparente au cuir. Ce n'est PAS un cuir véritable. Il n'a pas les mêmes propriétés que le cuir et ne devrait pas être représenté comme tel.

« Leather Match » (similicuir) est une expression qui décrit un meuble rembourré dont une partie est en cuir véritable mais dont la partie arrière, les côtés ou les parties moins visibles sont fabriqués en matériau artificiel, habituellement du vinyle, assorti afin de donner l'impression de cuir véritable.

TISSU — GARANTIE D'UN (1) AN

La garantie Palliser couvre tous les tissus contre le glissement aux coutures, l'effilochage et la fissuration. La garantie Palliser ne couvre pas les déchirures, le relâchement, le peluchage, le rétrécissement, ni la migration de fibres. L'aplatissement de la couche pelucheuse sur le velours, de la chenille à long poil ou de la microfibre est une caractéristique inhérente à un tissu doux et pelucheux et n'est en aucun cas considéré comme un défaut de fabrication.

CADRE — GARANTIE DE CINQ (5) ANS*

Le lit complet (tête de lit, pied de lit, bancs de lit et traverses de lit) est couvert par une garantie de cinq (5) ans contre le bris du cadre en bois. Les bancs de lit fournis par Palliser sont également couverts contre les bris, pourvu que la plateforme ait été assemblée conformément à toutes les instructions d'assemblage et aux exigences relatives au matelas et à l'aide de la quincaillerie ou des composants fournis.

* *Si le client achète seulement la tête de lit, la garantie de la tête de lit est seulement d'un (1) an.*

MOUSSE — GARANTIE DE CINQ (5) ANS AU PRORATA

La mousse est garantie contre l'affaissement. Toutes les mousses ramollissent avec le temps et ce ramollissement n'est en aucun cas considéré comme un défaut du fabricant. Il est possible de réduire le ramollissement par des mesures préventives telles que réduire la pression et s'appuyer moins sur les traverses, sur les côtés ou le pied de lit. D'autres mesures additionnelles incluent l'utilisation d'un oreiller ou d'un soutien moelleux avant de s'appuyer sur la tête de lit.

GARANTIE DE LA MAIN-D'ŒUVRE — PROTECTION ET RESTRICTIONS

Palliser offre une garantie d'un (1) an pour la main-d'œuvre et la qualité d'exécution s'appliquant à tous les meubles rembourrés fabriqués par Palliser. Les produits Palliser sont garantis à l'acheteur au détail original comme étant exempts de défauts de fabrication et de pièces. La garantie prend effet à partir de la date de livraison à l'acheteur au détail original.

Dans un délai d'un (1) an à compter de la date de livraison, Palliser paiera, sans frais pour l'acheteur au détail original, les frais de main-d'œuvre habituels pour réparer ou remplacer les pièces défectueuses. En vertu de cette garantie, la seule responsabilité de Palliser se limite à la réparation ou, à sa seule discrétion, au remplacement des pièces. Les frais de livraison pour les pièces de rechange seront calculés après la première année de garantie.

Si un service est requis au cours de la première année de la garantie, la première inspection préalable au service sera couverte par Palliser. Palliser ne sera pas responsable des frais de transport, à l'exception de circonstances atténuantes et tel qu'approuvé à l'avance par Palliser. Autrement dit, s'il est jugé, à l'inspection, qu'aucune réparation n'est nécessaire, des frais de service initial seront payables par le consommateur final à la tierce partie.

Après un (1) an, l'acheteur au détail original sera responsable de tous les coûts liés à la main-d'œuvre. Voir la section « Garantie des pièces » ci-dessus pour plus de détails.

Le terme « défaut » tel qu'il est utilisé dans la présente garantie se définit comme un défaut ou une défectuosité qui affecte l'utilisation prévue pour laquelle le produit a été fabriqué.

La garantie Palliser n'offre une protection à l'acheteur au détail original qu'à l'endroit où l'achat a été effectué, soit chez un détaillant autorisé de Palliser; elle n'est donc pas transférable à une deuxième ou à une tierce partie.

Palliser n'endosse pas et n'est pas responsable de la couverture de tout plan de garantie prolongée que le consommateur peut acheter par l'entremise de son détaillant.

Les étiquettes d'identité propres à Palliser qui se trouvent sous votre produit sont un gage de la qualité et de l'authenticité de votre produit Palliser. Le retrait ou la tentative de retrait de ces étiquettes annulera cette garantie.

ENTRETIEN DES PRODUITS

Toute application d'un produit d'une tierce partie invalide la garantie de Palliser.

ENTRETIEN DU CUIR

Nettoyez le cuir régulièrement, car un nettoyage en douceur fréquent est beaucoup mieux toléré par le cuir qu'un nettoyage moins fréquent, mais plus agressif. Le nettoyage permet de retirer les saletés accumulées, les huiles corporelles et la sueur.

CUIRS PROTÉGÉS (PIGMENTÉS) ET SEMI-ANILINES

Nettoyez à l'aide d'un savon doux et d'une solution à base d'eau. Un savon doux aura un pH neutre. Rincez avec un chiffon propre et humide pour éliminer tout résidu de savon.

N'utilisez pas un produit de type savon qui irrite votre peau, car il irriterait le cuir également.

Testez toujours la solution de savon sur un endroit rembourré, mais non visible du meuble, pour vous assurer que la solution n'endommage pas le cuir. Il ne doit pas y avoir de transfert de couleur sur le chiffon. Essuyez avec un linge sec.

CUIRS NATURELS (ANILINES)

Nettoyez à l'aide d'un chiffon légèrement humide seulement. N'utilisez aucun type de savon sur les cuirs naturels (anilines). Essuyez avec un linge sec.

CUIRS RECONSTITUÉS, LEATHER MATCH (SIMILICUIRS)

Nettoyez à l'aide d'un savon doux et d'une solution à base d'eau. Un savon doux aura un pH neutre. Rincez avec un chiffon propre et humide pour éliminer tout résidu de savon.

N'utilisez pas un produit de type savon qui irrite votre peau, car il irriterait le matériau également. Testez toujours la solution de savon sur un endroit non visible du sofa pour vous assurer que la solution n'endommage pas le matériau. Il ne doit pas y avoir de transfert de couleur sur le chiffon. Essuyez avec un linge sec.

ENTRETIEN DES TISSUS

Les fabricants de tissus recommandent de passer l'aspirateur sur les tissus et de les épousseter régulièrement. Il est recommandé de faire bouffer les coussins amovibles régulièrement. Les endroits souillés doivent être nettoyés selon le code de nettoyage suivant qui se trouve sur votre produit Palliser. S'il n'y a pas de code de nettoyage sur votre produit, contactez le détaillant où vous avez acheté votre produit Palliser.

S Passez fréquemment l'aspirateur ou brossez légèrement. Nettoyez les taches à l'aide d'un solvant doux sans eau ou d'un produit de nettoyage à sec. Faites d'abord un essai sur une petite surface.

W Utilisez des produits de nettoyage à base d'eau.

WS Utilisez des produits de nettoyage à base d'eau ou des solvants doux sans eau.

X Passez l'aspirateur ou brossez légèrement et n'utilisez pas d'agent nettoyant liquide ou en mousse.

SURFACES EN BOIS

Nettoyez les surfaces à l'aide d'un chiffon humide aux fibres douces, puis essuyez immédiatement avec un chiffon doux et sec.

GÉNÉRALITÉS

- Les modifications apportées au produit Palliser hors de l'usine Palliser annulent la garantie. Le consommateur le fait à ses propres risques.
- Aucune garantie n'est donnée quant au remboursement ou au remplacement du produit Palliser — la garantie vaut seulement pour la réparation, conformément à notre garantie et à la seule discrétion de Palliser.
- La garantie ne s'applique pas aux produits Palliser qui ont fait l'objet d'un usage abusif, d'un accident, de modifications, d'une mauvaise manipulation ou d'une installation ou de réparations effectuées par quelqu'un d'autre qu'un représentant Palliser autorisé.

La garantie peut ne pas s'appliquer aux produits Palliser si le produit n'a pas fait l'objet d'une utilisation uniforme.

MISES EN GARDE ET SÉCURITÉ

GÉNÉRALITÉS

Ne déplacez pas les meubles dans votre demeure sans les avoir soigneusement enveloppés dans un revêtement protecteur, y compris les coins et les pieds ou le fond des meubles. Vous éviterez ainsi d'endommager les planchers, les surfaces murales ou le mobilier lui-même. L'utilisation des bras du meuble pour le soulever et le déplacer, ou le fait de s'asseoir et de se tenir debout sur les bras peut causer des dommages irréversibles au meuble.

Ne déplacez pas le mobilier sur des planchers de bois dur non recouverts. Placez le mobilier sur un tapis de protection, ou appliquez des tampons de feutre qui assurent la protection des planchers de bois dur. Vous protégerez ainsi vos planchers de bois dur contre les éraflures potentielles.

N'exposez pas le cuir ou le tissu à l'encre, à l'eau de Javel, aux substances huileuses, aux fluides, aux huiles corporelles, aux détergents puissants (y compris les détergents à lessive), aux produits chimiques et aux objets tranchants, car ils peuvent causer des dommages potentiels.

N'exposez pas le cuir ou le tissu au soleil et à des sources de lumière puissantes, car une perte de couleur et des dommages potentiels pourraient s'ensuivre. N'enlevez pas les housses de coussin de siège, le cas échéant, pour le nettoyage à sec ou un lavage séparé.

SÉCURITÉ

Faites preuve d'une extrême prudence lors de l'utilisation des mécanismes mobiles et des composants électroniques. Avant d'utiliser l'appareil, assurez-vous qu'il n'y a pas de membres ou d'autres objets dans la trajectoire des repose-jambes et autres pièces mobiles.

Ne laissez pas les sièges inclinables en position allongée lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Ne permettez pas aux enfants de jouer sur des meubles mécanisés ou de faire fonctionner des mécanismes.

Ne vous tenez pas debout sur des fauteuils et ne vous asseyez pas sur des ottomanes.

Ne vous penchez pas vers l'avant ou ne sortez pas du fauteuil inclinable s'il n'est pas en position relevée et fermée.

Ne vous asseyez pas et ne vous tenez pas debout sur les bras du produit, et n'y placez pas d'objet lourd.

Les mécanismes de mouvement ou de levage tolèrent une charge maximale de 136 kg (300 lb).

Ne pas dépasser un poids de plus de 362 kg (800 lb) sur les lits. Utilisez qu'un matelas de 25,40 cm (10 po) ou plus d'épaisseur. Le fait de ne pas utiliser les lits de la manière décrite dans le livret de garantie aura pour effet d'annuler la présente garantie.

Pour de plus amples renseignements, consultez la feuille d'instructions et les mises en garde, le cas échéant. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures ou des dommages. Si vous avez des questions, contactez votre détaillant autorisé Palliser ou contactez-nous à palliser.com.

POUR FAIRE UNE RÉCLAMATION

Pour faire une réclamation en vertu de la garantie ou pour toute question concernant votre produit Palliser, veuillez communiquer avec le détaillant Palliser autorisé de l'endroit où l'achat original a été effectué.

Lorsque vous faites une réclamation en vertu de cette garantie, une preuve d'achat accompagnée de l'acte de vente original et du numéro de série du produit est exigée.

Si ceux-ci ne sont pas disponibles, Palliser se réserve le droit de refuser une réclamation. Palliser se réserve le droit de demander une vérification photographique ou le retour des pièces défectueuses à son usine pour procéder à une évaluation.

Pour faciliter le traitement de votre réclamation, veuillez suivre le lien suivant où l'on explique comment prendre des photos : <https://www.youtube.com/watch?v=wsFL1brqDO>